

# Accompagner les cédants à la transmission de leur ferme

## Objectifs

Acquérir les bases pour accompagner les futurs cédants dans la construction de leur projet de transmission : - comprendre les logiques psychologiques des agriculteurs à la veille de transmettre - présenter les différentes questions à anticiper pour préparer la transmission d'une ferme - concevoir ou repenser un dispositif partenarial d'accompagnement à la transmission des fermes - acquérir les bases juridiques d'une transmission agricole.

## Enjeux

Alors que 45% des agriculteurs.trices vont cesser leur activité d'ici 2026, la transmission de leurs fermes est un enjeu majeur de renouvellement des actifs agricoles, du maintien du tissu rural et de la souveraineté alimentaire des territoires, accompagner les cédants bien en amont de leur transmission est encore difficile et quand cet anticipation est effective, bien d'autres freins peuvent intervenir (psychologiques, cognitifs, administratifs, financiers, fonciers, etc.). L'accompagnement des cédants est alors un levier essentiel pour stabiliser et pérenniser la démarche de transmission sur plusieurs années.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- Jour 1 : Les « grands enjeux » de la transmission, partager un objectif commun :
- Tour de table des attentes spécifiques et interconnaissance, rappel des objectifs et déroulement des séquences ;
  - L'analyse des besoins d'un cédant à partir de son témoignage (apports théoriques, grille d'analyse) ;
  - Echanges et questions des participants ;
  - Les grandes étapes de la transmission : préparer/Rencontrer/Négocier/Choisir ;
  - Bilan et retour sur les acquis de la journée.
- Jour 2 : Quels outils d'accompagnement pour chaque étape de la transmission : focus sur certains outils d'accompagnement (sensibilisation, formation, accompagnement)
- Ajustement aux acquis des stagiaires, rappel du déroulé de la séquence ;
  - Les partenaires et dispositifs financiers « mobilisables » sur son territoire pour accompagner la transmission ;
  - Echanges et questions des participants ;
  - La posture d'accompagnateur ;
  - Bilan de formation.
- Jour 3 : Les questions juridiques et foncières autour de la transmission :
- Tour de table des attentes spécifiques et interconnaissance, rappel des objectifs et déroulement des séquences ;
  - Echanges et questions des participants ;
  - Les fondamentaux juridiques autour du foncier, des statuts et des successions ;
  - Comment les manier dans l'accompagnement pour orienter les cédant.e.s dans leur prise de décision et la mise en œuvre de leur projet de transmission.
- Bilan de formation.

**Modalité d'enseignement**  
présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques en salle, témoignage d'un cédant, retour sur la construction et la prise en main de plusieurs outils d'accompagnement à la transmission, appui sur les expériences de chacun, travail en groupe.

## Modalités d'évaluation des acquis

Fiches d'évaluation et séance d'évaluation en fin de formation.

## Dates, lieux et intervenants

<b>date à définir</b> (7hrs)	104 Rue Robespierre 93170 Bagnolet	Emeline Jarnet du CIVAM IT 35 – animatrice- accompagnatrice CIVAM IT 35 et Delphine Guilhot, animatrice-accompagnatrice Addear 42.
<b>date à définir</b> (7hrs)	104 Rue Robespierre 93170 Bagnolet	Emeline Jarnet du CIVAM IT 35 – animatrice- accompagnatrice CIVAM IT 35 et Delphine Guilhot, animatrice-accompagnatrice Addear 42.
<b>date à définir</b> (7hrs)	18-20 rue Claude Tillier 75012 Paris	Delphine Gavend – Juriste à la Confédération Paysanne

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)

### Tarifs

Adhérent 710€

Non adhérent 920€

La journée 3 peut-être distincte des journées 1 et 2. Les frais de restauration et d'hébergement sont à prévoir par le stagiaire..

### Plus de renseignements

Orlane Leu

orlane.leu@civam.org

Réseau CIVAM

58, rue Regnault

75013

PARIS

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès** : Dates à déterminer